

Sans dialogue, pas de sécurité

«Période Covid»: une clarification urgente s'impose

par Dr méd. Sabine Vuilleumier*

Le message du symposium était clair: face au prochain agent pathogène inconnu, il faut trouver une approche scientifiquement fondée et humaine. Et ce, même si, après son apparition, de nombreuses inconnues subsisteront quant à son potentiel de propagation, ses voies de transmission, sa dangerosité pour l'être humain et les possibilités thérapeutiques. Pour atteindre cet objectif, il est urgent de procéder à une analyse approfondie de la «période Covid» passée. Tout ce qui a été bien fait peut être conservé, ce qui était excessif, voire nuisible, doit en toute logique être géré différemment dans l'intérêt de tous.



«Corona – fakes et faits»

Lors du 1^{er} Symposium suisse sur la rétrospective et les perspectives de la politique de la santé, qui s'est tenu les 6 et 7 avril à Berne, le Dr *Daniel Beutler*, médecin de famille, a donné la parole à des spécialistes de la médecine et des sciences, du droit, de la société, des médias et de l'Eglise, ainsi qu'à de nombreuses organisations civiles. Dans son introduction, il a invité les journalistes présents à participer à la recherche de la vérité. Du côté officiel, aucune remise à plat de la «période Covid» n'est en vue. Mais les organisateurs ne lâcheront pas prise dans leur requête.

Au printemps 2021, le Dr Beutler s'était montré critique à l'égard des vaccins ARNm.¹ Jusqu'à présent, leurs conséquences problématiques avérées, telles que les maladies auto-immunes

* Dr Sabine Vuilleumier est médecin spécialiste en psychiatrie et psychothérapie FMH et collaboratrice au «Point de vue Suisse»

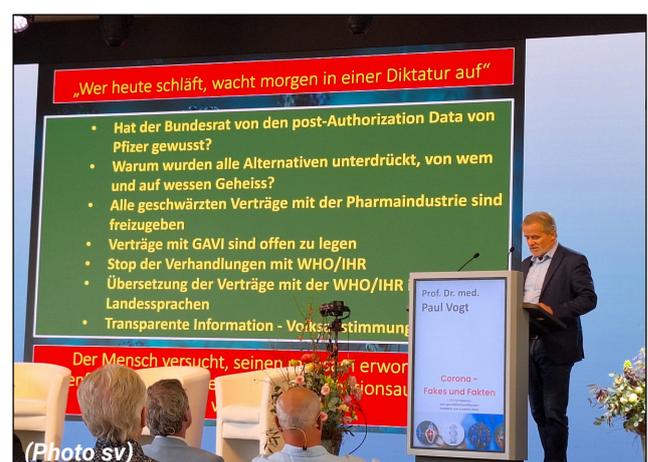
et les cancers, n'ont pas été systématiquement recensées et évaluées. Cela est pourtant indispensable si l'on ne veut pas que d'autres personnes soient lésées. C'est l'une des revendications auxquelles se sont associés des spécialistes de différents domaines d'activité au cours de la journée.

Ci-dessous, vous trouverez les informations et les pistes de réflexion des trois premiers domaines mentionnés. Nous vous recommandons vivement d'écouter l'enregistrement des exposés du symposium.²

Domaine 1: la médecine et les sciences

Lors de la première et de la deuxième vague de la Covid en 2020/21, le professeur *Paul Vogt* se trouvait à l'Hôpital universitaire de Zurich (USZ), au front, en tant que médecin-chef de la chirurgie cardiaque. Cet hôpital était le «dernier recours» pour les personnes gravement atteintes de la Covid. Le Pr Vogt a précisé que les médecins avaient fait de nombreuses choses correctement, n'avaient pas pratiqué la respiration artificielle trop tôt ni omis d'administrer des antibiotiques. La mortalité était élevée, les patients sont décédés à cause du virus. Et le Pr Vogt d'ajouter qu'il ne soutenait pas l'affirmation que la Covid n'était pas plus grave qu'une grippe – du moins au début.

Le virus Corona fait l'objet de recherches en «gain de fonction» depuis 1965. Pour le Pr Vogt, la question de savoir si la Suisse a participé à la construction du virus reste ouverte. Sa proposi-



(Photo sv)

tion, adressée au gouvernement, de vérifier l'efficacité de médicaments bon marché, testés depuis des décennies, contre le Sras-CoV-2 a été commentée négativement et rejetée par le Conseil fédéral et la *Task Force Covid-19* au printemps 2020. Or, en 2020, un peu plus de 9000 personnes sont mortes de la Covid en Suisse. Pour les médias, les autorités, la Task Force de la Confédération – composée de lobbyistes pharmaceutiques –, il s'agissait, pour des intérêts finalement financiers, de faire approuver en urgence le vaccin ARNm. Si des médicaments peu coûteux avaient été admis, cette autorisation d'urgence n'aurait pas pu être accordée.

Le Dr *Thomas Binder*, cardiologue travaillant depuis 22 ans dans son propre cabinet, est titulaire d'un doctorat en virologie et immunologie. Il a insisté sur les bonnes pratiques médicales qui ont été bouleversées dans le contexte du Sras-CoV-2: jusqu'à présent, un patient présentant les symptômes d'une infection virale a été traité en ambulatoire. En cas d'infection bactérienne supplémentaire, des antibiotiques étaient prescrits. En cas d'évolution grave, le médecin hospitalisait le patient et c'est seulement là que l'on déterminait l'agent pathogène à la recherche du bon traitement. Or, on a développé une «épidémie de tests PCR», le moindre grattement dans la gorge a été testé, les patients ont été renvoyés chez eux et l'utilisation d'antibiotiques a chuté de 50%.

Selon le Dr Binder, il n'y a pas eu de transmission importante de virus de personnes ne présentant pas de symptômes de maladie à d'autres. L'hygiène et l'auto-isollement des malades auraient suffi à endiguer la propagation du virus respiratoire, la «distanciation antisociale» et d'autres mesures étaient inutiles et nuisibles.

Le professeur *Konstantin Beck*, économiste de la santé de l'Université de Lucerne, a exprimé sa reconnaissance pour la possibilité de pouvoir parler ouvertement dans le cadre de ce symposium, «même» en présence d'un ancien conseiller fédéral (*Ueli Maurer*). Il a plaidé pour une réconciliation entre les camps existants actuellement, les fronts endurcis doivent être dissous. En règle générale, chacun a argumenté et agi sur la base des informations dont il disposait. Son dernier livre, intitulé «WHO cares? La politique suisse en matière de pandémie et l'influence de l'OMS – une prise de position de vulgarisation scientifique» (Edubook, 2024) a pour



but d'aider à surmonter une profonde division au sein de la société suisse.

Le Dr *Martin Sailer*, neurochirurgien et biologiste moléculaire, a présenté l'exemple d'une patiente de 39 ans atteinte de «spikopathie» deux ans après avoir été vaccinée. Puis, il a posé de nombreuses questions qui méritent une clarification urgente.

Domaine 2: le droit

L'avocate et médiatrice *Andrea Staubli* a rappelé l'importance de la séparation des pouvoirs. Depuis 1848, l'Assemblée fédérale (Conseil national et Conseil des Etats réunis) est le «pouvoir suprême de la Confédération», élu par le peuple et devant lui rendre des comptes. Mais le pouvoir législatif s'est renvoyé lui-même à la maison lors de la 3^e semaine de la session de printemps 2020, manquant ainsi à sa mission de protéger la population. L'exécutif, le Conseil fédéral, a ainsi obtenu plus de pouvoir. Les droits fondamentaux et les libertés des citoyens – des droits de défense face à l'Etat – ont été massivement restreints.

L'avocat *Philipp Kruse* a présenté, avec son engagement et sa compétence habituels, un plaidoyer en faveur d'un travail de mémoire sur l'époque de la Covid. En tant qu'officier de renseignement du régiment aéroportuaire, il a appris vérifier en permanence les dangers. Mais un examen des mesures Covid n'a pas eu lieu pendant la «situation particulière» (du 28 février 2020 au 31 mars 2022). Pour lui, la question se pose de savoir si, au lieu du principe de légalité, c'est l'arbitraire de l'Etat qui a prévalu pendant cette période. L'orateur a souligné que l'effet d'ingérence des mesures était massive, mais que leur justification était faible. La plainte pénale déposée par une équipe de juristes contre *Swissmedic*, l'autorité suisse d'autorisation et de surveillance

des médicaments et des dispositifs médicaux, (disponible sur le site <https://corona-anzeige.ch>) constitue un document majeur pour le Parlement dans le cadre de l'examen de l'«époque Covid».

Ralph Studer, juriste et journaliste de la *Fondation Futur CH*, a attiré l'attention sur la révision actuelle de la *Loi suisse sur les épidémies* (LEp). Le processus de révision a été lancé le 19 juin 2020 et l'avant-projet contient déjà des contenus issus des projets de traités de l'OMS (*Traité sur les pandémies et amendements au Règlement sanitaire international*). Selon l'orateur, il s'agit de dispositions dont l'utilité n'est nullement prouvée. Elles pourraient conduire à un transfert de pouvoir en faveur du Conseil fédéral et donc à un affaiblissement durable de la séparation des pouvoirs et de la protection juridique des citoyens contre des mesures inutiles et disproportionnées.

La consultation s'est achevée le 22 mars 2024, la transmission au Parlement et les débats parlementaires sont imminents. *Ralph Studer* a recommandé de lancer un défi technique aux parlementaires fédéraux afin qu'ils se penchent de manière approfondie sur la LEp.

Domaine 3: la politique

Samuel Kullmann, politologue et député au Grand Conseil bernois (UDF), a remercié en tant que modérateur l'ancien conseiller fédéral *Ueli Maurer* pour sa présence dès le début du symposium. Puis il l'a brièvement présenté: *M. Maurer* est né en 1950, il a effectué un apprentissage de commerce, est devenu conseiller communal de sa commune de résidence en 1978, puis membre du Grand Conseil, puis conseiller national, conseiller fédéral et président de la Confédération en 2013 et 2019.

Ueli Maurer a corrigé l'opinion répandue selon laquelle le Conseil fédéral a le pouvoir de recourir seul au droit d'urgence: ce sont les autorités qui ont recommandé au Conseil fédéral de recourir au droit d'urgence, mais, du point de vue actuel, sur des bases erronées ou incomplètes. Le Conseil fédéral doit faire confiance à l'administration, car il lui est impossible de traiter lui-même les 150 à 200 dossiers par semaine. Il est parti de l'idée qu'il s'agissait d'une situation de détresse extrême. Les cantons, pouvant prendre position sur tout, ont renforcé les directives du Conseil fédéral, tout comme les parlementaires. Il fallait décider rapidement, les experts ayant

mis en garde contre un risque de 40 000 morts. La peur était palpable, le Conseil fédéral a dû réagir. Ses membres ont été les premiers à vouloir se faire vacciner.

Ueli Maurer a soulevé la question de savoir comment on pouvait sortir en Suisse de la «pensée des 40:60». ³ Il a expliqué qu'il était sceptique quant aux mesures prises et qu'il avait déjà été désinvité pour des conférences à deux reprises. Il s'agit malgré tout aller à la rencontre les uns des autres et de chercher le dialogue tout en continuant de se faire entendre.

M. Maurer a révélé des choses intéressantes de l'intérieur du Palais fédéral: parmi 150 autres organisations internationales, *GAVI (Global Alliance for Vaccines and Immunization)* profite également de la *loi sur l'Etat hôte* ⁴ adoptée en 2007. Cette fondation a été cofondée par *Bill et Melinda Gates* et bénéficie depuis 2009 de *l'immunité et d'avantages fiscaux en Suisse*. ⁵ Le brave contribuable se demande ce qu'il fait de mal ...

Simone Machado, conseillère municipale et juriste bernoise, a expliqué qu'en tant que politicienne de la gauche verte, elle avait été exclue par la gauche. Elle a poursuivi sa voie et a obtenu gain de cause auprès du Tribunal fédéral de Lausanne, qui a estimé que le gouvernement du canton de Berne avait dépassé les limites de l'admissible en décrétant une interdiction de manifester en 2021. Elle a plaidé pour que les médias abandonnent leur rôle de porte-parole gouvernemental.

Avec *Urs Hans*, agriculteur bio de la première heure et président de «*Public Eye on Science*», ⁶ le Dr *Beutler* avait également invité une personnalité de poids. Lors de son exposé intitulé «*D'abord les bovins, puis les enfants*», il a fait le lien entre la maladie de la vache folle et les préparations actuelles d'ARNm, prévues également pour les enfants. Cela est conforme à l'objectif de son association: «*Public Eye on Science rend la science transparente et les connaissances accessibles à un large public. Seules les personnes qui savent sont majeures et peuvent exercer leurs droits démocratiques.*»

Pour le reste des exposés, il faut se référer aux enregistrements (voir note 2).

Conclusion

Les organisateurs ont réussi à présenter sur scène des connaissances et des opinions jusqu'ici reléguées au rang de «conspirations»,

dans un climat de désir de compréhension mutuelle. Le symposium a mis en évidence un grand besoin de discussion et de recherche, ce qui appelle d'autres manifestations. Plusieurs sont déjà prévues. Il faut mettre un terme aux dérives évidentes et rétablir la primauté d'une science qui se consacre à la vérité et au bien commun.

¹ <https://irp.cdn-website.com/a5ce7147/files/uploaded/Brücken-Metapher.pdf>

² <https://live.eventfabrikbern.ch/88146490125104831711612095>

³ 40% des citoyens suisses ayant participé au vote se sont prononcés à deux reprises contre la loi Covid-19, et 60% en sa faveur. Cette loi a constitué la base des mesures décidées par le Conseil fédéral.

⁴ <https://www.eda.admin.ch/eda/fr/dfae/politique-exterieure/droit-international-public/privileges-immunités/loi-etat-hote.html>

⁵ <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2009/541/fr>

⁶ <https://www.publiceyeonscience.ch/zweck-und-ziele/>